

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 avril 2017**

OBJET

**13 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC -
COLLECTIONS MEDIATHEQUE / ANNEXES 09-17**

N° 2017-04-13

NOMENCLATURE : 7.5.1

L'an deux mille dix-sept, le trois avril à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-quatre mars 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 21

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, , Michel RINCE, Elisa DRION, Yvon LERAT, Catherine RENAudeau, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Chantal PERRUCHET, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL,

Pouvoirs : 7

Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Alain ROYER
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Isabelle GROLEAU
Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCE
Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Catherine HENRY
Aurora ROOKE donne pouvoir à Catherine CADOU
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Nombre de membres :

en exercice..... 29
présents..... 21
ayant un pouvoir... 07
votants..... 28

Absente : 1

Valérie ROBERT

Délibération

Rapporteur : Catherine HENRY

Vu le projet culturel de la commune,

Vu la délibération n° 2015-07-18 du 18 juillet 2015 approuvant l'APD du projet médiathèque,

Vu l'inventaire des collections de la bibliothèque municipale,

Vu la nécessité de renouveler et développer le fonds documentaire pour l'ouverture de la médiathèque fin 2018, afin d'attirer de nouveau public et positionner la médiathèque comme un lieu ouvert à d'autres pratiques culturelles que le livre,

Vu, le budget prévisionnel nécessité par la constitution d'un socle documentaire pérenne : 53 705 € HT en 2017 et 54 916 € HT en 2018,

Vu, le subventionnement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de 20 % pour les imprimés et 50 % pour les autres supports,

Vu le programme d'acquisitions et le plan de financement annexés à la présente délibération,

Vu la présentation faite en commission Ressources le 21 mars 2017,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à 28 voix, décide :

- **D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de 18 790,90 € en 2017 et 17 529 € en 2018 au titre de la constitution-renouvellement du fonds documentaire pour l'ouverture de la médiathèque.**

Pour extrait conforme,

Le 3 avril 2017,

**Le Maire,
Alain ROYER**

